

## **32 - Relations Internationales - 50<sup>ème</sup> anniversaire du Traité de l'Elysée - Organisation de différentes manifestations pour commémorer l'évènement**

**M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur :** Le Traité de l'Elysée, signé le 22 janvier 1963 entre la France et l'Allemagne par le Général de Gaulle et le Chancelier Adenauer, a été l'acte fondateur d'une coopération étroite entre les deux pays. Il a donné naissance à différentes structures, parmi lesquelles l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ) qui a pour mission depuis 50 ans d'encourager les relations entre les jeunes des deux pays, de renforcer leur compréhension et, par là, de faire évoluer les représentations du pays voisin.

Depuis 2003, date du 40<sup>ème</sup> anniversaire du Traité de l'Elysée, le 22 janvier est déclaré «journée franco-allemande» et donne lieu à différentes manifestations de promotion des relations franco-allemandes.

En 2013, à l'occasion de ce 50<sup>ème</sup> anniversaire très symbolique, la Ville, par le biais du service Relations Internationales, a souhaité organiser une manifestation d'envergure plus importante, en collaboration avec la Maison de l'Europe et différents partenaires locaux impliqués dans les relations franco-allemandes (Université, CLA, Rectorat, familles franco-allemandes, étudiants Erasmus...).

Différents rendez-vous ponctueront le premier semestre 2013, entre le 50<sup>ème</sup> anniversaire du Traité de l'Elysée, en janvier, et les 50 ans de l'OFAJ en juin.

Une conférence sur les relations franco-allemandes débutera ce cycle de rendez-vous, le 22 janvier.

La «journée franco-allemande» sera organisée le samedi 26 janvier 2013 sur la place du Huit Septembre. Stands, animations festives et petite restauration permettront aux Bisontins de s'associer à ce moment dans une ambiance conviviale.

Le Maire de Freiburg sera présent à cette occasion et ce sera l'occasion de mettre en avant la collaboration actuelle entre les deux villes, notamment entre les «familles actives pour le climat» et entre les établissements scolaires.

Une exposition de photos de Besançon, prises par un jeune photographe fribourgeois, et de photos de Freiburg, prises par un jeune photographe bisontin, sera présentée à l'Hôtel de Ville et pourra être ensuite proposée à Freiburg. Elle permettra de croiser les regards et d'enclencher une réflexion et un échange sur la vision de l'autre sur sa propre ville.

Des soirées débats avec témoignages, dans les domaines culturel, économique et universitaire et un cycle de cinéma allemand sont prévus pour enrichir ce programme qui reste ouvert.

Les dépenses nécessaires à l'organisation de ces manifestations seront prises en charge par les différents partenaires. La Ville de Besançon aura un rôle d'animateur et de facilitateur pour l'ensemble des prestations.

Elle prendra toutefois en charge l'organisation de l'exposition photos à l'Hôtel de Ville et notamment tous les frais de conception de l'exposition (tirage des photos...) et de déplacement des photographes pour réaliser les photos. Le coût de ce projet est estimé à 5 000 € environ.

Ces dépenses seront imputées au budget du service Relations Internationales sur la ligne de crédit 011.048.6042.0094036.00290.

## Propositions

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de se prononcer sur ce projet,

- d'autoriser le Service Relations Internationales à prendre en charge les dépenses qu'il juge nécessaires pour la bonne réalisation de ce projet et notamment les frais de conception et de réalisation de l'exposition photos, sur présentation de justificatifs de frais des photographes fribourgeois et bisontin.

**«M. Jean ROSSELOT :** C'est très bien, je trouve que c'est formidable qu'on en soit là et ça se couple avec le fait que le Prix Nobel de la Paix ait été décerné à l'Union Européenne et qu'on ait vu d'ailleurs le Président de la République Française et la Chancelière de la République Fédérale d'Allemagne être congratulés. Il y a des moments où il faut quand même prendre un peu de recul et se réjouir du cours de l'histoire. Pour aller vite, Besançon et la Franche-Comté en général, mais surtout Besançon, qui se trouve aux confluences de l'histoire germanique et de l'histoire latine française en particulier, Besançon qui a appartenu à l'empire germanique qui a été comme une balance, un jour, enfin si je puis dire un siècle du côté germanique, un autre siècle du côté du royaume de France, je pense que l'on devrait se forcer un peu si vous voulez. On pourrait par exemple préparer avec l'Université une grande exposition justement sur ce jeu d'appartenance, ce jeu de double culture qui a imprégné Besançon pendant des siècles. Vous pourriez rameuter les chercheurs, les universitaires, les Fribourgeois, les Franc-Comtois, les Bourguignons, tout cela et cela pourrait se concevoir parce que c'est un bel anniversaire quand même.

**M. LE MAIRE :** Pourquoi pas ?

**M. Nicolas GUILLEMET :** Monsieur ROSSELOT, c'est une excellente proposition. Je vous propose de regarder dans le rapport, ça fait partie de l'ensemble du forum qui va être mis en place. On travaille avec l'Université et le CLA, il y aura des débats, des soirées thématiques et des témoignages, notamment dans le domaine culturel, économique, universitaire ainsi que le cinéma... Ce n'était pas cela votre proposition ?

**M. Jean ROSSELOT :** Non, cela tout le monde va le faire, cher Monsieur GUILLEMET, quand je dis tout le monde, vous pensez bien que les Lorrains, les Alsaciens vont le faire aussi mais les Lorrains et les Alsaciens n'ont pas comme nous ce jeu que l'histoire leur a fait de double appartenance à la culture française et à la culture allemande. On pourra avoir une exposition...

**M. Nicolas GUILLEMET :** Vous pensez que les Lorrains et les Alsaciens n'ont pas eu cette double appartenance à la culture française et allemande ?

**M. Jean ROSSELOT :** Non, non ils n'ont pas été dans l'histoire de France aussi souvent que nous quand même, nous ça remonte au début du millénaire. Il y a eu le sort de la Franche-Comté pendant 150 ans du temps de Charles Quint, ça mériterait une exposition spécifique sur cette appartenance à la double culture.

**M. LE MAIRE :** Peut-être. Ecoutez, nous avons ici une excellente Université avec des historiens de talent. Si effectivement des propositions nous sont faites, on regardera, pourquoi pas. Si dans quelque temps vous avez un peu de temps libre, pourquoi ne la monteriez-vous pas vous-même d'ailleurs ? J'y souscrirais facilement.

Cela dit, sur le traité de l'Élysée, vous êtes tous d'accord ? Il n'y a pas de soucis ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 20 décembre 2012.*